

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de janvier à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 13 janvier 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Anne Laure JEAN BAPTISTE.

ABSENTS EXCUSES

Jean Pierre BUERBA procuration à Stéphane AUZERAL
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

ACHAT NOUVELLE TONDEUSE AU CAMPING – DEVIS

(10-2025)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de changer la tondeuse du camping municipal.

L'entreprise DURRIEU et Frères propose deux modèles différents de tondeuse autoportée avec coupe frontale. Il est proposé de retenir le modèle à quatre roues motrices. Celle-ci est au prix de 6 661€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser Mr le Maire à signer le devis pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée dont le montant d'élève à 6 661€ HT.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau